

Autriche

En 2011, l'APD nette de l'Autriche s'est chiffrée à 1.11 milliard USD. Par rapport à 2010, année où l'APD autrichienne a rebondi après avoir sensiblement chuté en 2008 et 2009, le niveau d'APD de 2011 représente une baisse en termes réels de 14.3 %.

En dépit d'une hausse l'ayant porté à 0.32 % en 2010, le rapport APD/RNB de l'Autriche est resté en deçà de l'objectif intermédiaire fixé dans le cadre de l'UE, soit 0.51 %, pour cette année-là, et a régressé, tombant à 0.27 % en 2011. L'Autriche a réaffirmé son engagement à atteindre l'objectif de l'UE fixé à 0.7 % mais reconnaît qu'elle sera incapable de le faire dans les délais impartis, soit à l'horizon 2015, car des réductions budgétaires ont été annoncées, qui dureront jusqu'en 2014.

Graphique V.9. Aide publique au développement de l'Autriche

APD nette	2009	2010	2011p	Variation 2010/11 (%)
Prix courants (USD m)	1 142	1 208	1 107	-8.4
Prix constants (2010 USD m)	1 104	1 208	1 036	-14.3
En euros (millions)	820	912	796	-12.7
APD/RNB (%)	0.30	0.32	0.27	
Aide bilatérale (%)	44	51	43	

P. Données préliminaires.

Dix principaux bénéficiaires d'APD brute (millions USD)

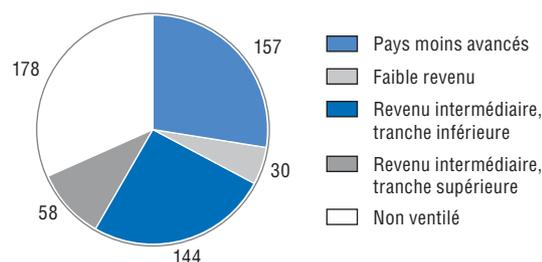
1 Congo, République démocratique	66
2 Bosnie-Herzégovine	30
3 Turquie	27
4 Kosovo	19
5 Chine	15
6 Ouganda	13
7 Serbie	13
8 Éthiopie	11
9 Côte d'Ivoire	11
10 Tchad	10

Mémo : % de l'APD bilatéral brute

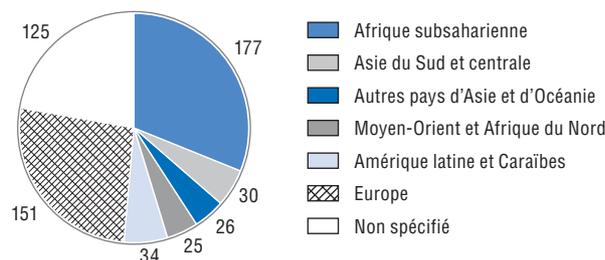
5 principaux bénéficiaires	28 %
10 principaux bénéficiaires	38 %
20 principaux bénéficiaires	51 %

APD bilatérale brute, moyenne 2009-10, sauf indication contraire

Par groupe de revenu (millions USD)



Par région (millions USD)



APD par secteur (%)



APD bilatérale et multilatérale

Alors qu'elle s'était établie en moyenne à quelque 73 % en 2006-08, la part bilatérale de l'APD nette autrichienne a été considérablement réduite au moment de la contraction de l'APD en 2009, tombant à 44 %. Lorsque l'APD nette a augmenté en 2010, la part transitant par le canal bilatéral a elle aussi progressé, atteignant 51 %. Elle est toutefois retombée en 2011, signe que, comme pour de nombreux États membres de l'UE, une diminution de l'APD se traduit pour l'essentiel par une contraction des programmes bilatéraux, l'APD multilatérale étant souvent constituée de leurs contributions statutaires aux institutions de l'UE. En 2010, l'APD bilatérale autrichienne a totalisé 612 millions USD, tandis que l'APD multilatérale s'établissait à 596 millions USD.

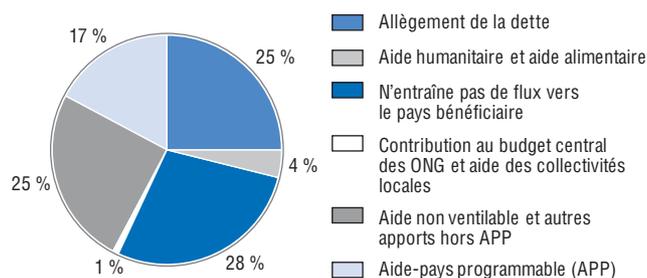
Composition de l'APD bilatérale

En 2010, seuls 17 % de l'APD bilatérale brute de l'Autriche relevaient de l'aide-pays programmable, pourcentage bien inférieur à la moyenne du CAD, de 57 %. Le soutien budgétaire général, qui entre dans l'aide-pays programmable, s'est élevé à 4.24 millions USD, soit 0.7 % de l'APD bilatérale. L'aide bilatérale humanitaire et alimentaire consentie par l'Autriche représentait 4 % de son APD bilatérale brute.

Orientation vers les pays prioritaires et les PMA

Le nombre total de pays bénéficiaires de l'aide autrichienne a diminué entre 2007 et 2010, passant de 117 à 111. Malgré cela, l'APD bilatérale est maintenant plus finement répartie entre les différents bénéficiaires. La part de l'APD autrichienne allouée

Composition de l'APD bilatérale, 2010



aux 10 principaux bénéficiaires est tombée de 78 % en 2007 à 45 % en 2010, et la part des 20 premiers bénéficiaires est tombée de 83 à 57 % au cours de la même période.

Dans le contexte de ses récentes réductions d'APD, l'Autriche a resserré le nombre de ses pays partenaires et concentre sa coopération pour le développement sur des PMA d'Afrique. La part de l'APD brute allouée aux PMA a fortement augmenté entre 2007 et 2010, de 6 % à 33 %. Cette année-là, l'APD brute de l'Autriche à destination de PMA s'est élevée à 206 millions USD. Si l'on considère l'affectation de l'APP, il ressort que l'Autriche a des « relations significatives » avec tous ses pays prioritaires. Autrement dit, l'Autriche fournit à ces pays plus que sa part de l'APP mondiale et/ou figure parmi les principaux donateurs qui, ensemble, sont à l'origine de 90 % de l'APP à ces pays. En outre, de 2007 à 2010, l'Autriche a été un « partenaire significatif » pour environ 79 % des pays bénéficiaires de son APP.

Déliement de l'aide

L'Autriche compte parmi les membres du CAD qui doivent accélérer leurs efforts pour délier son aide : en 2010, seuls 68 % de son APD étaient non liés. L'aide non liée a sensiblement reculé, passant de 89 % en 2006 à 55 % en 2009, pour remonter légèrement en 2010 à 68 %.

Degré de liaison de l'aide, 2010
(hors frais administratifs et coopération technique)

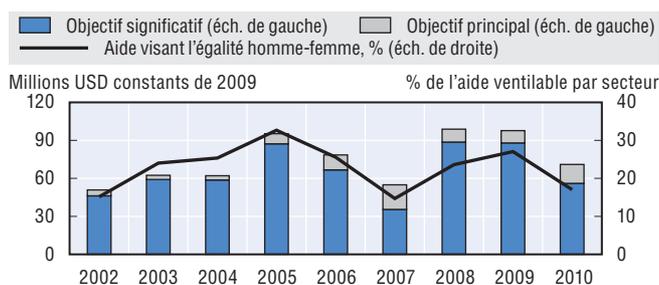
APD à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

La politique de développement de l'Autriche fait de l'égalité des sexes l'un de ses thèmes transversaux. Le soutien à des activités ayant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme objectif principal ou significatif a fluctué entre 2002 et 2010 : les engagements ont atteint un record de 101 millions USD en 2008, ont ensuite légèrement baissé en 2009, et ont chuté à 69 millions USD en 2010.

APD en faveur de l'environnement et de l'atténuation du changement climatique

L'environnement et le changement climatique sont une préoccupation des autorités autrichiennes, et des efforts ont été

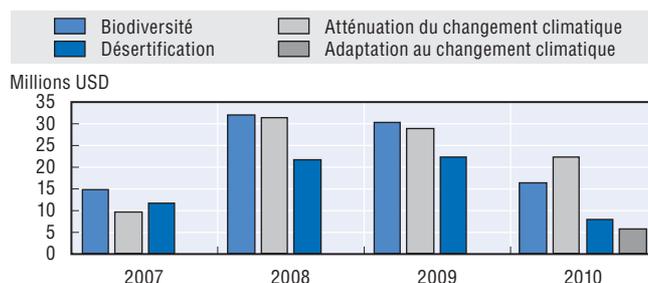
APD de l'Autriche à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, 2002-10



déployés par le passé pour prendre en compte ces aspects dans la coopération pour le développement. L'environnement est l'une des thématiques transversales de la coopération autrichienne pour le développement.

Les engagements de l'Autriche au regard des objectifs des Conventions de Rio ont augmenté en 2008 mais ont fléchi en 2009, et chuté plus nettement en 2010. Cette année-là, les engagements de l'Autriche se sont répartis comme suit : 16 millions USD pour la biodiversité, 22 millions USD pour l'atténuation du changement climatique et 8 millions USD pour la lutte contre la désertification. Tous les membres du CAD, y compris l'Autriche, ont commencé à notifier leur aide à l'adaptation au changement climatique, pour laquelle l'Autriche a alloué 6 millions USD en 2010.

Engagements d'APD ciblés sur les objectifs des Conventions de Rio, 2007-10



Financement du développement au-delà de l'aide

Hormis en 2008, l'Autriche a enregistré des versements annuels négatifs au titre des « autres apports du secteur public » (crédits publics à l'exportation et prises de participations plus autres actifs bilatéraux), qui sont modestes au regard de son APD. Les dons privés nets ont augmenté en valeur nominale au taux moyen de 4 % entre 2007 et 2010, et ont totalisé 167 millions USD en 2010. Les apports nets privés aux conditions du marché sont considérables (3,6 milliards USD en 2010), mais beaucoup plus instables, puisqu'ils ont chuté de 47 % entre 2007 et 2008 et de 70 % entre 2008 et 2009, avant de regagner 48 % en 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932702024>



Extrait de :

Development Co-operation Report 2012

Lessons in Linking Sustainability and Development

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/dcr-2012-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Autriche », dans *Development Co-operation Report 2012 : Lessons in Linking Sustainability and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2012-24-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.